

## POINT PRESSE DU MINISTÈRE DES POSTES ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

**Lomé, le 01 Août 2017** - Le Ministère des Postes et de l'Économie Numérique, fait le point sur ses différentes activités du mois de Juillet 2017.

**Le 13 Juillet 2017**, le Conseil des Ministres a adopté quatre décrets permettant la finalisation du processus de transformation du Groupe Togo Telecom. Il s'agit d'une étape charnière dans ce processus de transformation du Groupe Togo Telecom.

Le premier décret adopté par le conseil porte création, attributions et organisation de la société Holding Togolaise des Communications Electroniques (provisoirement abrégée TOGOCOM).

Les bénéfices attendus pour notre pays sont multiples : l'amélioration de la qualité des services à la clientèle ; l'extension de la couverture de l'Internet très haut-débit à l'ensemble de la population et la baisse significative des prix qui devront s'aligner sur les prix les plus bas du continent.

Toutes aussi désireuses d'offrir un meilleur service aux clients et de permettre à notre pays d'accéder aux nouvelles opportunités qu'offrent les TIC, la direction et les équipes de Togo Télécom et de Togo Cellulaire sont pleinement engagées dans ce processus de transformation du Groupe.

Il est important de rappeler que cette transformation est une opération interne qui n'affecte pas dans l'immédiat les services et les opérations courantes, les sociétés Togo Télécom et Togo Cellulaire étant rattachées en l'état à TOGOCOM. En attendant la mise en place effective des nouvelles structures, l'ensemble du personnel des deux sociétés reste en fonction, les services demeurent disponibles et les opérations de télécommunications perdurent.

Le gouvernement réitère sa ferme volonté de développer les secteurs des services de téléphonie fixe et mobile et d'Internet, les infrastructures et les services de maintenance et de contribuer au développement économique de la République Togolaise pour en faire une vitrine au sein de la sous- région.

**Le 19 Juillet 2017**, le Ministre des Postes et de l'Économie Numérique a présidé l'atelier de restitution de l'étude portant sur le développement d'une stratégie en haut-débit et l'appui à son élaboration dans le cadre de la mise en place d'un schéma d'Aménagement Numérique du Territoire National.

Cette étude menée dans le cadre du projet WARCIP-Togo par le Cabinet IDATE, s'inscrit dans la vision du Togo de faire des Technologies de l'Information et de la Communication, un vecteur clé de son développement socio-économique. Elle a duré six (06) mois et avait essentiellement pour missions de définir une stratégie nationale de déploiement du haut et du très haut-débit avec un plan d'action opérationnel, d'élaborer un Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (SDAN) du territoire destiné à servir de référentiel au Gouvernement et aux investisseurs privés et enfin, d'accompagner la mise en place d'un système d'information géographique.

Le Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (SDAN) proposé entend renforcer la stratégie mise en œuvre par le Ministère au titre de laquelle il est notamment à rappeler l'attribution en juin dernier de deux licences de fournisseurs d'accès internet au Groupe Vivendi Africa Togo (GVA Togo) et à la société TEOLIS SA ainsi que l'inauguration du point d'échange internet (IXP). Ainsi, les consommateurs togolais pourront ainsi avoir le choix entre davantage de fournisseurs de service Internet et bénéficier d'une nette amélioration de la qualité de service de l'internet. Grâce à l'IXP, les fournisseurs d'accès internet (FAI), pourront quant à eux s'interconnecter directement les uns aux autres, en un même endroit, et échanger du trafic internet entre leurs réseaux assurant la gestion des échanges locaux au niveau national, sans transit par l'international.

Ces actions menées par le Ministère s'inscrivent directement dans la démarche en faveur de l'aménagement numérique du territoire togolais.

**Le 19 Juillet 2017**, est également le jour où une vingtaine d'enseignants de différents lycées scientifiques et lycées d'enseignements techniques et professionnels du Togo ont pris part à l'examen de Certification Niveau 1 du Mooc CERTICE Scol au Campus Numérique Francophone à l'Université de Lomé.

Au total vingt-cinq enseignants venus de quatre régions du Togo ont participé au premier niveau de la certification qui fournit aux enseignants des connaissances sur les politiques TIC dans l'éducation (TICE), les éléments de base en programme et évaluation, les outils nécessaires en TIC et la culture numérique pour la formation professionnelle des enseignants. Elle leur montre également comment intégrer les technologies au sein de la pédagogie et administrer une classe standard avec les TICE. Grâce à CERTICE Scol, ces enseignants Togolais ont désormais les fondamentaux pour mieux partager la connaissance avec leurs apprenants à l'ère du numérique.

La participation des enseignants au Mooc a été rendue possible grâce au projet Environnement Numérique de Travail (ENT) porté conjointement par le Ministère des Postes et de l'Économie Numérique, le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de la Formation Professionnelle et le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle.

En effet, conscient des différents problèmes (adéquation de la formation à l'emploi, insuffisance de manuels et matériels didactiques essentiels pour les élèves et les enseignants, mauvaises conditions d'apprentissage ou encore la mauvaise circulation des informations entre les différentes structures en charge de l'éducation) qui minent le système éducatif togolais, le ministère a initié depuis Mars 2014 le projet ENT. Ce projet a pour objectif l'intégration des Technologies de l'Information et de la Communication dans le système éducatif afin de permettre aux apprenants ainsi qu'à tous les acteurs du système éducatif de tirer meilleur profit des avancées technologiques.

À l'instar de l'ENT, le Ministère travaille sur plusieurs autres projets d'intégration des TIC dans l'éducation dont le projet Wifi Campus qui vise à équiper les Campus Universitaires d'une connexion internet haut-débit. Ces différents projets s'inscrivent dans l'ambition du ministère de faire des TIC un pilier central de l'enseignement au Togo afin d'adapter la formation aux besoins économiques et sociaux.

**Le 31 Juillet 2017**, marque la Journée Internationale de la Femme Africaine. Cette date fait écho au 31 Juillet 1962, où des femmes de tout le continent africain se sont réunies pour créer la première organisation de femmes : la Conférence des Femmes Africaines. C'est l'occasion de rappeler l'engagement du Ministre Cina Lawson en faveur de l'autonomisation et de l'émancipation des femmes au Togo.

**Chargée de communication** : Delali Kudawoo ; [delali.kudawoo@numerique.gouv.tg](mailto:delali.kudawoo@numerique.gouv.tg)

**Le Ministère des Postes et de l'Economie Numérique** définit et coordonne la mise en œuvre de la politique de l'Etat dans les domaines des postes et de l'économie numérique. A ce titre, il traite des questions relatives au développement et à la promotion des activités postales et œuvre à la promotion et à la diffusion des technologies de l'information et de la communication (TIC) en vue de l'émergence du secteur de l'économie numérique.

Depuis 2010, Cina Lawson occupe les fonctions de Ministre des Postes et de l'Economie Numérique.